

# Droit Social Et Fonction Publique



Adaltys accompagne, assiste et conseille les collectivités locales et les établissements publics hospitaliers pour la gestion de leur personnel, pour sécuriser les procédures et décisions à visée tant collective (refonte du régime indemnitaire, organisation du temps de travail...) qu'individuelle (procédure disciplinaire, mesure de changement d'affectation, gestion des agents inaptes à leurs fonctions...).

Les avocats dédiés aux problématique statutaires ont développé une expérience qui leur permettent de conseiller les collectivités ponctuellement, pour les aider à sécuriser leurs décisions, mais également pour les accompagner sur des projets à plus long terme (reprise d'activité, transfert de personnels en lien avec les évolutions des structures intercommunales...).

Adaltys intervient également aux côtés des administrations, comme des agents, dans le cadre de procédures contentieuses en matière de fonction publique.